

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 244

Artikel: Les raisons d'une comparaison
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les raisons d'une comparaison

Les considérations que me suggérait la double présence, au Comptoir, du Portugal et de la Bulgarie (No 240), m'ont valu une lettre, fort courtoise, d'un lecteur apparemment bulgare de DP : « Je ne vois rien d'indécent, écrit-il, dans la comparaison (du Portugal) avec la Bulgarie : c'est un pays affreux où « l'ancien régime » *turc* et *royal* se retrouve renforcé et amplifié par « la dictature du prolétariat ». Il vous suffit de passer quelques semaines en Bulgarie, de parler aux intellectuels du pays, pour comprendre cette simple et déplaisante vérité. La boutade de M. J. C. sur les colonies bulgares ne saurait supprimer cette vérité. Le « colonialisme intérieur » comme celui dans les pays du « bloc » est aussi hideux que le colonialisme étranger. Les protestations de « la gauche » ne peuvent être prises au sérieux pour autant qu'elle ne dénonce pas les pratiques colonialistes en Tchécoslovaquie, en Bulgarie, en Pologne. Où ont été les cohortes « protestataires » de la gauche quand la police de la Polpop (Pologne populaire) massacrait dans les rues des villes baltes 400 (quatre cents) ouvriers, dont la seule faute « contre-révolutionnaire » consistait à demander les salaires assurant le minimum vital ? »

Que dire ?

Mon correspondant me paraît avoir tout à la fois entièrement raison, et assez tort.

Entièrement raison :

Je ne doute pas, quant à moi, que règne en Bulgarie un régime fort policier ; que les libertés individuelles y sont réduites à leur plus simple expression ; que le niveau de vie y est bas... Je ne doute pas non plus que la police de la Polpop ait massacré en telle ou telle occasion 400 ouvriers (chiffre donné par l'Association suisse pour l'indépendance des peuples et publié par la NZZ du 20 septembre). Fidèle à ma « méthode », qui ne m'a jamais trompé, je croirais même qu'il y eu

vraisemblablement 800 victimes et non pas seulement 400 (méthode : chaque fois que vous entendez parler quelque part d'une exécution plus ou moins arbitraire, concluez hardiment qu'il y en a eu sans doute au moins deux...).

Malheureusement, je crains que là ne soit pas la question.

Quand la gauche proteste contre la présence au Comptoir du Portugal (remarquons en passant qu'elle a protesté aussi — la LMR en particulier — contre l'invitation faite à trois écrivains soviétiques « officiels » de venir dans notre pays), elle ne proteste pas contre un pays simplement « colonialiste ». Elle proteste contre un pays, dont on a de bonnes raisons de croire qu'il massacre non pas 400, non pas 800, non pas 4000 individus, mais qu'il procède au massacre systématique, femmes, vieillards et enfants compris, de toute une population. Qu'il procède en d'autres termes à ce qu'on appelle un « génocide »... Ou tout au moins laisse la dite population « crever » de faim, de misère, etc.

Est-ce que je coupe les cheveux en quatre ? Est-ce que j'introduis des « distinguo » trop subtils ? Hélas, je ne le crois pas. Et c'est bien l'un des aspects les plus effroyables de ce temps qu'on puisse et qu'il faille faire semblables distinctions.

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Max Weber et la succession fédérale

Dans la « Tagwacht », Max Weber donne des renseignements sur les candidats socialistes dont le nom est prononcé comme successeurs possibles du conseiller fédéral Tschudi : les conseillers nationaux Andreas Gerwig (45), avocat, Anton Muheim (57), conseiller d'Etat, Arthur Schmid (45), conseiller d'Etat, et l'ancien conseiller national Willy Ritschard (55), conseiller d'Etat. Ce dernier

est le seul non-universitaire puisqu'il était monteur en chauffage avant de devenir secrétaire FOBB, puis conseiller d'Etat. Il a appartenu de 1955 à 1963 au Conseil national et a dû renoncer à son mandat en accédant au Conseil d'Etat soleurois. — « Die Weltwoche » (40) consacre deux pages d'Ulrich Kagi à divers aspects du problème jurassien et le rédacteur en chef rend attentif, dans une notice, au sérieux de la situation et annonce que dorénavant le journal suivra sur place et attentivement l'évolution de cette question.

Dans le même numéro, une tribune libre de Me Marcel Regamey sur « Le Pays de Vaud et la Suisse ».

Le salaire des employés de banque

— La presse financière a consacré des numéros spéciaux à la journée des banquiers. A noter que « Finanz und Wirtschaft » (78) publie un entretien avec le secrétaire central de l'Association suisse des employés de banque au sujet des revendications salariales de cette association professionnelle. A la question : « Le personnel des banques serait-il en principe prêt à entrer en grève pour faire aboutir ses revendications ? », le secrétaire Carmine répond que c'est peu probable, mais que, le cas échéant, d'autres moyens sont à disposition du personnel. A noter que le congrès de l'Union européenne des associations du personnel a assuré l'association suisse de sa solidarité et de son appui. Peu édifié de cette publicité donnée à des pourparlers entre partenaires sociaux, M. Paul Lang, directeur général au Crédit Suisse, présente de son côté le point de vue patronal.

De Camus à la bicyclette

— Dans le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung », à côté d'un très sérieux article sur Camus remis au goût du jour, un texte prophétique formulant quelques suggestions précises pour ouvrir à nouveau la ville de Bâle à la bicyclette.